

Gland, le 13 octobre 2023

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 12 octobre 2023**

Présidence : M. Sébastien Bertherin

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 47 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de :
- rénovation énergétique du Temple Saint-Paul et de la salle de paroisse;
 - restauration du campanile;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder le crédit de CHF 2'031'100.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 2'031'100.-;
- III. d'autoriser la Municipalité à amortir les coûts de réfection et isolation de la toiture et des plafonds du sous-sol non chauffé, du remplacement des fenêtres et des portes, de l'installation des panneaux photovoltaïques ainsi que l'introduction du chauffage à distance et le remplacement de la chaudière par une sous-station par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif desdits éléments jusqu'à concurrence de CHF 1'040'850.- dans le fonds de réserve « Efficacités énergétiques » via la rubrique 822 du compte de fonctionnement.

Conformément aux articles 162 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :



Sébastien Bertherin



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira